

Activités anthropiques et menaces sur la Biodiversité



Le terme biodiversité désigne toutes les formes de la vie sur Terre et les caractéristiques naturelles qu'elle présente. La biodiversité est à proprement parler, la diversité biologique et concerne la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes. Les scientifiques évaluent le nombre d'espèces existant actuellement à environ 13 millions (animales et végétales confondues).

Le terme « agrobiodiversité » ou diversité biologique agricole est la « variété et la variabilité des animaux, des plantes et des micro-organismes nécessaires pour maintenir les fonctions essentielles de l'écosystème agricole, sa structure et les processus assurant la production de nourriture et la sécurité alimentaire » (FAO-CDB, 1998).

L'agrobiodiversité est particulièrement importante pour maintenir la productivité et la résistance des systèmes de culture et d'élevage dans des environnements précaires, divers et vulnérables tels que les zones arides. Beaucoup d'agriculteurs dans ces régions se préoccupent beaucoup de la diversité génétique et cherchent à conserver un grand nombre de variétés de culture, adaptées à des types de sol et de niveaux de précipitations particuliers, ainsi qu'aux préférences culinaires (Mortimore, 1998).

L'agrobiodiversité assure aussi d'autres fonctions pour l'agriculture, telles que la pollinisation et la lutte contre les insectes, et contribue au développement rural (Pimbert 1999). La biodiversité possède aussi également une dimension culturelle et culturelle (forêts sacrées, animaux totems,...) et sa conservation peut contribuer à créer des sources de revenus supplémentaires pour les populations.

L'abondance et la diversité des espèces trouvées dans le système naturel sont souvent essentielles à la survie des populations les plus pauvres et les plus marginales de l'Afrique rurale.

La diversité biologique permet à l'humanité de bénéficier des services particulièrement importants sur les plans nutritionnel, économique, sanitaire, environnemental, éducatif,

esthétique, récréatif, social et culturel (CBD, 1992). La préservation de la biodiversité est donc une impérieuse nécessité pour le bien-être humain. Les services que fournissent des écosystèmes sains et assortis d'une diversité biologique sont le socle du bien-être de l'humanité. Malheureusement des 24 services récemment examinés par l'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire, quinze (15) accusent un déclin. Ce sont entre autre l'appauvrissement en eau douce, la production halieutique marine, le nombre et la qualité des sites dotés d'une valeur spirituelle et religieuse, la capacité de l'atmosphère de se libérer des polluants, la réglementation des dangers naturels, la pollinisation et la capacité des écosystèmes agricole de lutter contre les parasites (PNUE, 2002).

La diversité biologique régresse à un rythme sans précédent. On constate une réduction importante des stocks et une disparition des espèces qui risquent à terme d'hypothéquer les conditions de vie, d'alimentation, de soins sanitaires, d'habitats etc. La dégradation et la disparition des habitats sont considérées comme étant les principales causes menaçant la survie de 83% de mammifères et de 85% des oiseaux menacés (PNUE, 2002). Cette dégradation des habitats est induite par de nombreuses activités humaines telles que l'extension des zones d'agriculture, l'abattage des forêts, la construction de barrages ou d'infrastructures routières, l'extraction de minéraux, l'extension urbaine, la pollution, la chasse, les guerres, les dépôts azotés, les marées noires etc. On estime que le total des espèces ayant existé sur terre est 10 fois supérieur à celui des espèces actuelles. L'extinction est donc un phénomène normal dans la nature, seulement le rythme de disparition est devenu très rapide à cause des effets des activités humaines sur la biosphère. Depuis plus d'un siècle, on a la preuve que l'homme est la cause de la disparition de nombreux organismes vivants. Selon une estimation modérée, l'humanité perd 4 espèces par an. Si les tendances actuelles se maintiennent les pertes seront d'environ 50 000 espèces vivantes perdues par an au cours des prochaines décennies. A ce rythme les deux tiers de toutes espèces vivantes seront perdus.

Concernant le milieu marin, selon l'ONG Greenpeace, 75% des stocks planétaires de poissons sont surpêchés ou déjà détruits. Chaque année, environ 27 millions d'animaux marins sont rejetés par-dessus bord car ne correspondant pas aux prises souhaitées. A ces mauvaises pratiques de pêches, s'ajoutent d'autres atteintes au milieu marin menaçant sa biodiversité. Il s'agit de la pollution marine, due au déversement de pétrole provenant des plateformes de forage et des marées noires. Les polluants organiques persistants et les substances radioactives déversées dans les océans constituent également de graves menaces pour la biodiversité marine. Les conflits armés ont également causé des dommages écologiques importants et des pertes de biodiversité ainsi que la pollution de l'environnement qui constitue une menace de plus en plus grande pour la biodiversité dans beaucoup de pays africains. Les résidus de pesticides ont réduit les populations de plusieurs espèces d'oiseaux et d'autres organismes.

Menaces sur les forêts

Les forêts constituent des écosystèmes particulièrement précieux pour l'humanité. En effet la forêt est un réservoir de biodiversité végétale et animale dont les populations profitent pour leur alimentation, leur habitat et leur santé. Aussi, la forêt est au cœur d'intenses activités économiques à forte valeur ajoutée. Sur le plan environnemental, il convient de noter que la forêt est non seulement pourvoyeuse d'esthétique naturelle et d'aménités, mais elle offre également et surtout des services précieux dans la séquestration du carbone, la régénération des sols, le

recyclage des nutriments et la conservation de l'eau. Mais les forêts connaissent un recul inquiétant, notamment dans les pays en développement. Les facteurs explicatifs sont entre autre l'exploitation du bois de chauffe et d'autres produits forestiers, les incendies, la sécheresse, le surpâturage, le développement d'infrastructure, l'expansion des terres agricoles, les conflits armés etc. Au niveau mondial on estime que la perte nette de superficie forestière durant les années 90 a atteint 94 millions d'hectares (PNUE-CMAE, 2002). Le monde a perdu près de la moitié de sa couverture forestière originelle et, chaque année, 16 millions d'hectares de plus sont déboisés, nivelés ou brûlés. Les forêts fournissent chaque année plus de 400 milliards de dollars à l'économie mondiale et jouent un rôle indispensable pour assurer la santé des écosystèmes. Or, il se peut que la demande courante de produits forestiers dépasse de 25 % le niveau de consommation durable.

Menaces sur les eaux douces

L'eau est indispensable à la vie animale, végétale ou humaine. Les Nations Unies ont proclamé la « décennie d'eau douce » la période 2005-2015. En effet l'eau représente un enjeu essentiel pour l'humanité, en termes d'accès, de qualité et de gestion. Selon l'ONG Wetlands International, la consommation mondiale d'eau double tous les vingt ans, soit deux fois plus vite que le taux d'accroissement démographique. Outre le problème d'accès à l'eau, une ressource de plus en plus sollicitée, la qualité de l'eau représente une préoccupation majeure. Pour une grande partie des populations pauvres du monde, notamment dans les pays en développement, l'une des menaces environnementales les plus graves pesant sur la santé, demeure l'absorption prolongée d'eau non traitée. L'accès à l'eau potable constitue alors un enjeu de taille pour la communauté internationale. Aussi, la gestion transfrontalière des ressources d'eau douce constitue une préoccupation majeure car beaucoup de cours d'eau dans le monde sont partagés entre deux ou plusieurs pays. Ce partage de l'eau peut-être au mieux une source de coopération (construction d'un barrage par exemple) et au pire une source de conflit. Selon le document cadre de l'initiative environnementale du NEPAD, plus de 300 millions de personnes restent sans accès adéquat à une eau saine dans le continent. En plus le taux d'exploitation entraîne des menaces croissantes. Actuellement 14 pays africains souffrent de tension hydrique ou d'une pénurie d'eau. On estime que d'ici 2025 plus de 230 millions de personnes (16% de la population africaine) vivront dans des pays exposés à des pénuries d'eau. Les questions de quantité et de qualité d'eau sont bien des questions environnementales pressantes en Afrique.

Menaces sur les zones humides

Les zones humides constituent des espaces où se développent une biodiversité animale et végétale. Elles constituent par conséquent un grand espoir pour l'alimentation des populations et une multitude d'activités socio-économiques et culturelles. Elles font partie des plus importants biens environnementaux du monde. Cependant, la plupart des zones humides sont vulnérables, avec de nombreuses espèces de poissons, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et d'invertébrés qui sont menacés. La perte de fonction et de processus écologiques a provoqué la dégradation continue des zones humides, notamment la pollution, l'extraction excessive des ressources de la

faune et de la flore. En outre, les aménagements et le drainage ont été des facteurs contributifs majeurs au déclin des ressources mondiales en eau et à l'accroissement de la pauvreté humaine. La gestion des zones humides et leur restauration sont encore mal reconnues comme outils d'atténuation des impacts des changements climatiques, de gestion efficace des inondations et des sécheresses, de protection côtière accrue ou l'augmentation des disponibilités en eau et en nourriture et de rétablissement du potentiel des individus à développer des moyens de subsistance durables (Wetlands International, 2005). Selon le document cadre de l'initiative environnementale du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), les zones humides du continent se dégradent à un rythme alarmant, malgré leur importance économique, sociale et écologique. Cette dégradation est provoquée par divers facteurs notamment l'amendement des terres, la pollution, l'introduction d'espèces allogènes envahissantes et la surexploitation de la flore et de la faune. C'est pourquoi la conservation des zones humides en Afrique est une des grandes priorités du plan d'action de l'initiative environnementale du NEPAD, pour une mise en œuvre de la convention de Ramsar, instrument juridique international de protection des zones humides.

Menaces sur les mers et les côtes

Les mers constituent une richesse naturelle dont les rôles sont multiples. Elles sont pourvoyeuse d'une biodiversité immense, source alimentaire et base d'activités économiques essentielles pour le développement des pays côtiers, notamment liés à la pêche. Les côtes abritent également des écosystèmes divers et précieux comme les mangroves, les dunes, les lagunes, les récifs coralliens, les dépressions inter dunaires etc. qui constituent des lieux de reproduction pour certaines espèces de poissons, de tortues marines et de crustacés. Certains de ces écosystèmes sont des abris des oiseaux migrateurs. Aussi les côtes représentent des sites naturels esthétiques qui en font un cadre touristique particulièrement important où sont aménagées des infrastructures hôtelières et des stations balnéaires. Le tourisme côtier occupe une place de choix dans l'économie de plusieurs pays. Ce potentiel économique dont regorgent les côtes explique leur attraction comme lieu privilégié d'habitat des populations. Cependant ces richesses socio-économiques et naturelles des mers et côtes sont particulièrement menacées par une multitude de facteurs tels que la pollution de la mer, la dégradation des habitats, les pratiques de pêche non durables, les changements climatiques, l'introduction d'espèces exotiques etc. La pollution des mers et côtes est essentiellement due aux déversement d'hydrocarbures par les pétroliers et les industries lourdes de raffinerie, mais également aux rejets d'eaux usées (industrielles ou urbaines) qui restent la principale source de pollution en volume, de l'environnement marin et côtier, selon le PNUE, en utilisant la mer comme dépotoir. En somme la moitié de tous les écosystèmes côtiers sont l'objet de pressions imputables à de fortes densités de population et au développement urbain. Les pêcheries océaniques sont surexploitées, et les prises de poissons diminuent.

Aperçu des préoccupations environnementales de l'Afrique.

L'Afrique est un continent marqué par une situation environnementale préoccupante dont la prise en charge constitue un enjeu vital. La dégradation des sols, la sécheresse et la désertification constituent la première préoccupation environnementale de l'Afrique. Les principaux

phénomènes associés à cette dégradation des terres sont entre autres, la salinisation des sols, l'érosion, la pollution par les produits agrochimiques. Subséquemment le continent est victime d'une pauvreté grandissante et d'une insécurité alimentaire marquée aujourd'hui par une dépendance vis-à-vis des importations et de l'aide alimentaire. La désertification touche 46 % de l'Afrique et affecte quelque 485 millions d'Africains. Une bonne partie du continent est particulièrement vulnérable. L'érosion des sols et la désertification sont en augmentation et le problème est susceptible de s'intensifier dans les trente ans à venir, puisque la démographie continue à progresser et le climat est de plus en plus variable. La dégradation des zones humides et des écosystèmes côtiers et marins constitue également un problème environnemental majeur en Afrique. Elle est essentiellement liée à l'étalement urbain, à l'extension des surfaces agricoles, à l'introduction d'espèces allogènes envahissantes, à la surexploitation de la flore et de la faune etc. La perte de la biodiversité est particulièrement inquiétante. Les populations dépendent dans une large mesure de la biodiversité pour leur alimentation et leurs activités génératrices de revenus. Toutefois ce patrimoine naturel est aujourd'hui gravement menacé et beaucoup d'espèces sont déjà signalées comme disparues. L'exploitation non durable de la biodiversité, exacerbée par la pauvreté qui favorise la pression sur les ressources, met en danger cette richesse du continent. D'autres facteurs comme les conflits armés, l'introduction d'espèces exotiques, la pollution et les changements climatiques viennent aggraver une régression des ressources et enfoncer les populations africaines dans la pauvreté. Les forêts couvrent environ 22 % de l'Afrique mais elles sont en train de disparaître plus rapidement que partout ailleurs dans le monde en développement. Au cours des années 1980, l'Afrique a perdu 10,5 % de ses forêts. Ce sont elles qui protègent et stabilisent les sols, recyclent les nutriments et régulent la qualité et l'écoulement des eaux. Elles rendent également service au monde entier en absorbant le dioxyde de carbone qui contribuerait autrement à accélérer le réchauffement mondial : elles couvrent 45 % de l'Afrique centrale, le bassin du Congo abritant la deuxième forêt du monde de par sa superficie. Des réserves ont été créées, mais la pression sur la forêt reste importante. La pénurie d'eau constitue un des paradoxes environnementaux du continent. En effet l'accès à l'eau en Afrique est devenu une préoccupation de taille, alors que le continent dispose d'un potentiel hydrique impressionnant avec 83 bassins fluviaux et lacustres. Plus de 300 millions d'Africains n'ont pas accès à une eau saine (PNUE, 2002). En plus la qualité de l'eau se détériore de plus en plus du fait de la pollution ; sans que les moyens de potabilisation ne soient accessibles ce qui expose les populations aux multiples maladies hydriques dont la prise en charge sanitaire fait défaut. La pénurie d'eau douce et sa qualité médiocre sont les deux plus grands freins du développement africain. Ils limitent l'agriculture et provoquent des maladies d'origine hydrique, fardeau très lourd pour l'Afrique. Il est probable que la situation s'aggraverait encore avec le changement climatique. Les études effectuées par le Groupe intergouvernemental d'experts pour l'étude du changement climatique affirment que la pluviométrie baissera encore dans les zones déjà arides d'Afrique de l'Est et du Sud, et dans le nord de l'Afrique centrale, aggravant ainsi la sécheresse et la désertification. En Afrique de l'Ouest, la pénurie d'eau devrait frapper le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria d'ici à 2025.

Texte signé : Drabo Ibrahima